

*Sœurs les maisons, et sœurs les propriétaires. L'une occupe l'ancienne habitation familiale, l'autre vient de réintégrer le lieu de son enfance dans des murs tout neufs remplaçant un vieil atelier mécanique.*

habitat

# Sœurs mais pas jumelles



Paula Pottorat

Entre l'ancienne maison et la nouvelle construction d'esprit contemporain, juste un étroit passage en guise de pont par-delà le temps. Le challenge, pour l'architecte, était de faire cohabiter l'existant et le nouveau, en jouant au plus serré entre les souhaits des propriétaires et les règles communes. Et en respectant l'identité du lieu.

De l'ancienne construction, une maison de village sans style particulier héritée d'une remise transformée en temps en atelier mécanique, seule habitation a pu être conservée: réhabiter la remise, passablement mal en état, eût été trop coûteux. Mais sur ces nouveaux règlements communs particulièrement restrictifs ne fallait pas de tirer le meilleur parti du volume à disposition. Ainsi, par exemple, alors que l'ancienne maison familiale, profitant de la légère pente du terrain, comporte un étage intermédiaire, la nouvelle législation interdisait la construction que de locaux habitables sur rez. Ce qui,

compte tenu de l'importance de l'avant-toit et de la limitation des ouvertures, condamnait la majeure partie de l'habitation à la quasi-pénombre. Or espace et lumière venaient au premier rang des souhaits exprimés par les futurs propriétaires. Seule solution: reconstruire à neuf.

Volumes ouverts, flots de lumière et respect du règlement — à quoi il convient d'ajouter un budget strictement calculé — ont dicté une conception architecturale résolument moderne dans son écriture, mais respectueuse de l'esprit du lieu dans ses matériaux. Notamment par le jeu, pour les façades, du bois et du crépi faisant écho aux balcons et volers de la maison sœur. Quant à la suppression de l'avant-toit et à l'éclairement géométrique du toit à deux pans, il a permis, par l'intégration d'un puits de lumière sous forme de verrière, d'éclairer largement l'espace intérieur.

Autre astuce architecturale: une déviation de quelques degrés dans l'alignement de la nouvelle façade, perceptible au léger décrochement du bloc sanitaire (élément boisé, au rez), a permis de gagner plusieurs centi-

mètres tout en respectant, sans dérogation, la distance réglementaire aux limites de la parcelle. Une subtilité qui se traduit, dans le hall d'entrée, par un élargissement du couloir créant une dynamique visuelle que vient encore renforcer la courbe en demi-cylindre du mur de la cuisine. Et qui permet du même coup de corriger un peu l'orientation nord-nord-ouest de la maison et de lui offrir une belle lumière tout au long de la journée et une terrasse ensoleillée côté champs.

A signaler encore, sur le plan de l'architecture, que le passage qui fait le joint entre les deux maisons, sur lequel donne une longue fenêtre de cuisine ménageant de jolies perspectives kaléidoscopiques sur la campagne, découle lui aussi d'un règlement. Qui impose, dans le cas de constructions à deux logements, une entrée principale commune. Le règlement est respecté, puisque celle-ci est, théoriquement, située dans ce passage (pratiquement, elle donne accès à des locaux communs aux deux habitations tels que cave, buanderie, congélateur). Quant au passage, il permet de passer directement du côté cour (entrée) au côté jardin (living, cuisine, terrasses).

**L'architecture intérieure, organisée autour d'une cage d'escalier centrale éclairée par un puits de lumière,** multiplie astucieusement les niveaux intermédiaires, ménageant niches, recoins, perspectives croisées et jeux de lumière.

Le rez, côté cour, donne accès à un généreux hall d'entrée, une chambre d'amis, des sanitaires et un vestiaire. D'où, franchissant quelques marches, on débouche, côté jardin, dans le living aux larges baies vitrées, dominé par une imposante cheminée marquant la séparation entre le salon et la zone repas. Réalisée sur mesure ▶



Après... jumelles hétérozygotes!



habitat  
Sœurs mais  
pas jumelles



L'étage du haut est éclairé par un puits de lumière.



Transition en demi-cercle entre l'entrée et la cuisine...

Le grand salon ouvert sur les niveaux supérieurs.



par un furniste de la région, elle a été placée légèrement en retrait de la baie vitrée, de manière à s'inscrire dans l'espace sans interrompre la vue sur l'extérieur. La cuisine avec coin à manger, sur le même niveau, donne elle aussi de plain-pied sur la terrasse.

L'étage du haut, où l'on accède par l'escalier central, se développe sur deux niveaux. D'un côté un bureau, une chambre et une salle de bains; de l'autre trois chambres à coucher, dont une avec un petit balcon, et une salle de bains.

Une telle réalisation, compte tenu d'un budget défini et des souhaits exprimés par les propriétaires, implique forcément des choix. Ils furent clairs d'emblée: économiser, mais jamais sur la qualité, ni des matériaux ni des espaces. Ainsi, pas de fenêtres en PVC mais des encadrements en bois. Du sapin également (traité et

à repeindre tous les trois ou quatre ans) pour les parties bois des façades, mais du hêtre pour les sols et toutes les boiseries intérieures, y compris en placage pour les plafonds. Des carrelages industriels pour certains sols et les sanitaires, mais de belle facture. Et aussi quelques «luxes», pour le plaisir. Comme la table et le banc en demi-cercle du coin à manger, dessinés par l'architecte Claire Mollet, ou le meuble TV-vidéo du salon, tous deux réalisés sur mesure.

En conclusion, le commentaire *in situ* de la nouvelle propriétaire: «J'ai vécu ailleurs, déménagé plusieurs fois, mais ici c'est ma maison. La vieille remise a disparu et cette maison-ci n'existait pas. Pourtant, curieusement, j'ai l'impression d'avoir retrouvé le lieu de mon enfance.» ■

Surface au sol: 117 m<sup>2</sup>. Surface habitable: environ 190 m<sup>2</sup>. Volume: 890 m<sup>3</sup>. SLA. Habitation comprenant six chambres, un living-salle à manger, une cuisine «habitable», trois salles d'eau, des espaces de circulation intéressants et pleins de ressources. En sous-sol: locaux de service, chauffage central, armoire PC (moins cher que la taxe de dispersion?). Coût sans le terrain: 540 fr. le m<sup>2</sup> SLA (CFC2). Réalisation: Claire Mollet, architecte EPFL/SLA, 1800 Vevey.